

Les premiers paniers servis début avril

Eric Bourdet a présenté la création de l'AMAP de Lons, une alternative à la «malbouffe» actuelle.

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et des producteurs locaux, basé sur un système de distribution hebdomadaire.

C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie.

«Un prix juste et équitable»

Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité des acheteurs. C'est, pour le paysan, l'assurance du maintien de son activité agricole et une garantie de revenus réguliers. Pour l'acheteur, c'est la possibilité d'obtenir des produits frais, de saison, et souvent biologiques.

Et pour les deux parties, c'est l'assurance «d'un prix juste et équitable». Le jeudi 2 avril prochain sera, pour les Lonsois, une date importante. C'est en effet ce



Eric Bourdet lors de son intervention au centre Maurice Baudrit. (Photo Patrick Peyre)

jour-là, à 18h30, qu'Eric Bourdet, président de l'Amap de Lons, inaugurerait la toute première distribution de paniers de légumes à l'école du Bourg Perrot-Toulet. Un contrat de trois mois liera ces nouveaux consommateurs aux producteurs locaux.

Légumes, poulets, porc, lait, fromage, œufs viendront remplir ces paniers.

L'Amap Lonsoise a décidé également d'apporter son soutien logistique à une jeune agricultrice billéroise, Franceline Choné, qui

va installer ses serres sur un terrain de Caubios-Loos. Ses premiers légumes viendront garnir les paniers au mois de juillet.

Un abonnement de 4 euros par an, couvrant les frais d'assurance, permet d'avoir accès à ce mode de consommation.

Attention toutefois aux embouteillages. 35 personnes ont déjà adhéré au projet mais la capacité de production n'excèdera pas cette année les cinquante paniers.

Renseignements au 05 59 35 04 92 ou 06 79 78 98 67.